

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE COMBREMONT-LE-GRAND



MODIFICATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION
APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
le 16 février 1979
SITUATION 1:5000

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 08 SEP. 2003

Remis à l'enquête publique du 12.09.03 au 11.10.03

Le Syndic :
D. PODOUX
Le Secrétaire :
D. PODOUX

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 10 NOV. 2003

Approuvé par le Département des Infrastructures le : 10 DEC. 2003



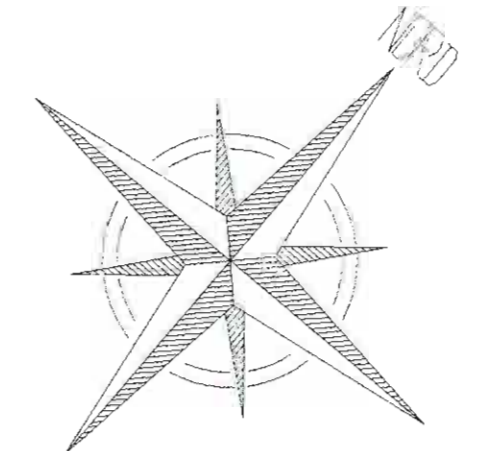
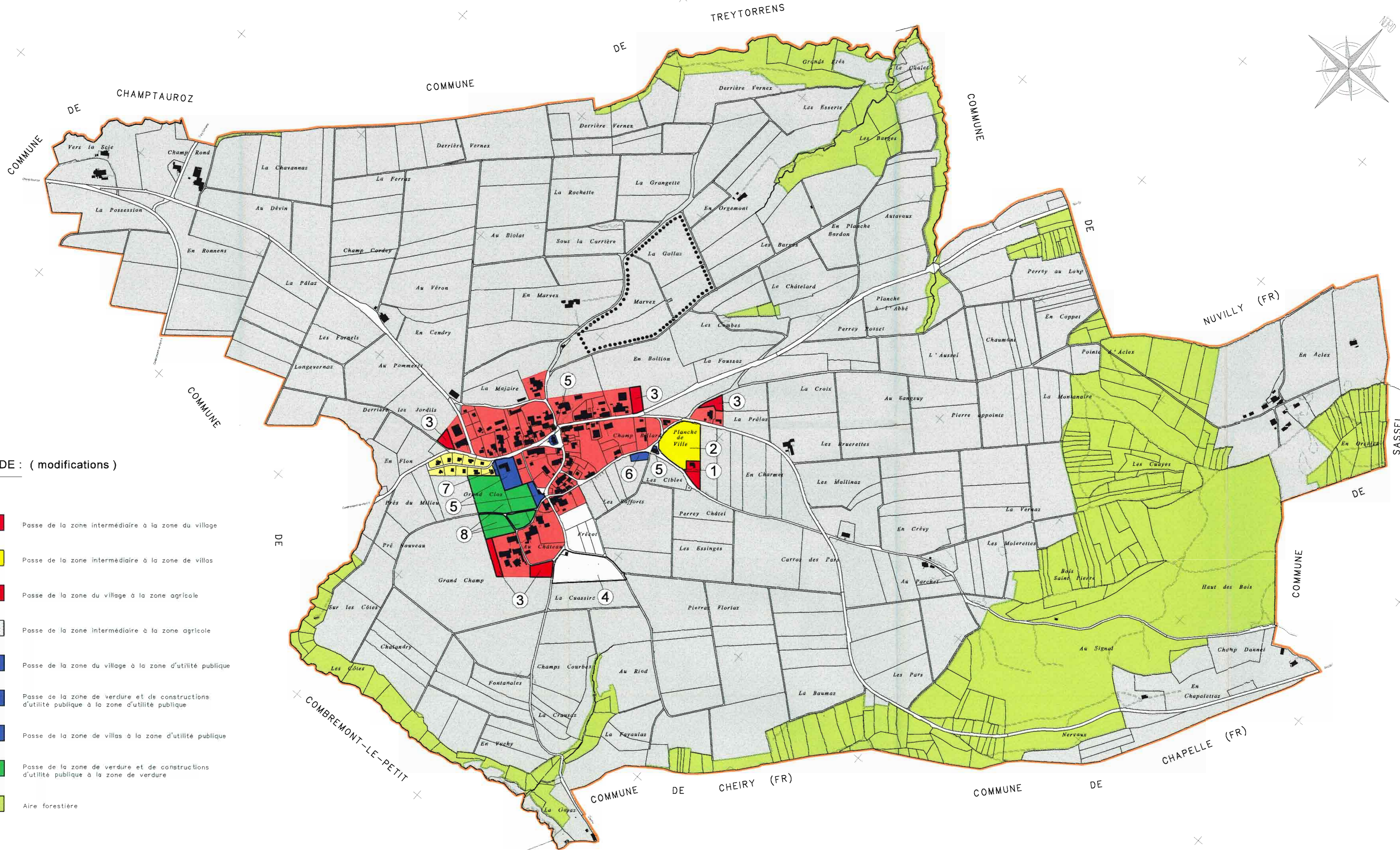
LEGENDE : (zones légalisées le 16.02.1979)

- Zone du village
- Zone de villas
- Zone intermédiaire
- Zone de verdure et de constructions d'utilité publique
- Zone agricole
- Zone forestière
- Secteur "S" de protection des eaux
- Limite communale

LEGENDE : (modifications)

- ① Passe de la zone intermédiaire à la zone du village
- ② Passe de la zone intermédiaire à la zone de villas
- ③ Passe de la zone du village à la zone agricole
- ④ Passe de la zone intermédiaire à la zone agricole
- ⑤ Passe de la zone du village à la zone d'utilité publique
- ⑥ Passe de la zone de verdure et de constructions d'utilité publique à la zone d'utilité publique
- ⑦ Passe de la zone de villas à la zone d'utilité publique
- ⑧ Passe de la zone de verdure et de constructions d'utilité publique à la zone de verdure
- Aire forestière

1:5000



6 février 2003
Michel PERRIN
Ingénieur - géomètre officiel
1000 YVERDON
N° de profession : 252 224/03-01-2
Dessiné : 10/03/03